

Correctif

Le nombre d'actions composant le capital en circulation est de 251 322 231 titres et non 250 822 231 titres comme indiqué dans le communiqué publié le 6 août 2021. Le nombre d'actions nouvelles à provenir du regroupement sera donc de 2 513 222 titres.

Par ailleurs, la date de départ du délai de 30 jours à compter duquel les actions nouvelles qui n'auront pu être attribuées individuellement et correspondant à des droits formant rompus seront vendues en bourse par le teneur de comptes est fixé au 28 septembre 2021 en lieu et place du 24 septembre 2021 mentionné dans l'avis de regroupement publié initialement

Le communiqué a été modifié en conséquence ci-dessous.

Mise en œuvre du regroupement des actions MND : 1 action nouvelle pour 100 actions anciennes Cotation des actions nouvelles regroupées : 24 septembre 2021

MND (Euronext Growth - FR0011584549 - ALMND), groupe industriel français spécialiste de la mobilité par câble, des systèmes d'enneigement, de la sécurité en montagne et des infrastructures de loisirs à sensations, annonce la mise en œuvre, par décision du Conseil d'administration du 28 juillet 2021 et en vertu de la 22^{ème} résolution adoptée lors de l'Assemblée générale mixte des actionnaires du 23 décembre 2020, du regroupement des actions composant son capital en circulation, à raison de 100 actions anciennes de 0,01 € de valeur nominale pour 1 action nouvelle de 1,00 € de valeur nominale.

Cette opération technique vise notamment à permettre de réduire la volatilité excessive du titre.

Les opérations de regroupement débuteront le lundi 23 août 2021 pour s'achever le jeudi 23 septembre 2021 inclus, dernier jour de cotation des actions anciennes. La 1^{ère} cotation des actions nouvelles, qui se verront attribuer un nouveau code ISIN, aura lieu le vendredi 24 septembre 2021 sur le marché Euronext Growth à Paris.

Sur la base du nombre d'actions de la Société à ce jour, les principales modalités des opérations de regroupement sont les suivantes :

▪ Nombre d'actions composant le capital en circulation :	251 322 231 titres
▪ Valeur nominale des actions soumises au regroupement :	0,01 €
▪ Code ISIN des actions soumises au regroupement :	FR0011584549
▪ Cours de Bourse des actions soumises au regroupement :	0,0935 € ¹
▪ Base de regroupement :	100 actions anciennes contre 1 action nouvelle

¹ sur la base du cours de clôture à l'issue de la séance du 5 août 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

18 août 2021, Sainte-Hélène-du-Lac, France

- Nombre d'actions nouvelles à provenir du regroupement : 2 513 222 titres
- Valeur nominale des actions post regroupement : 1,00 €
- Code ISIN des actions post regroupement : FR00140050Q2
- Cours de Bourse post regroupement : 9,35 €¹

Cette opération est sans impact sur la valeur des titres MND détenus en portefeuille par les actionnaires, exception faite des rompus. En pratique, chaque actionnaire se verra attribuer automatiquement par son intermédiaire financier 1 action nouvelle regroupée contre 100 actions anciennes. Les actionnaires détenant un nombre total d'actions formant un multiple exact de 100 n'auront aucune démarche à effectuer. Les actionnaires qui n'auraient pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles (soit un multiple de 100 actions anciennes) devront de leur propre initiative acheter ou vendre sur le marché des actions anciennes formant rompus, jusqu'au 23 septembre 2021 inclus, afin d'obtenir un multiple de 100.

Passé ce délai, les actions nouvelles qui n'auront pu être attribuées individuellement et correspondant à des droits formant rompus seront vendues en Bourse par le teneur de comptes dans un délai de 30 jours à compter du 28 septembre 2021, et les sommes provenant de la vente seront réparties proportionnellement aux droits formant rompus entre les actionnaires qui n'auraient pas pu obtenir un nombre d'actions multiple de 100 pendant la période de regroupement.

A l'issue de la période de regroupement, les actions anciennes non présentées au regroupement seront radiées de la cote et perdront leur droit de vote et leur droit aux dividendes.

S'agissant des droits de vote, seul le regroupement d'actions anciennes qui disposeraient chacune d'un droit de vote double du fait de leur inscription au nominatif depuis 2 ans au moins, au nom du même actionnaire, donnera droit à des actions nouvelles disposant d'un droit de vote double, étant précisé que lors du regroupement d'actions anciennes inscrites au nominatif depuis moins de 2 ans, l'action nouvelle ainsi créée conservera une ancienneté d'inscription au nominatif calculée sur la plus récente des dates d'inscription des 100 actions anciennes ainsi regroupées.

L'avis relatif à ce regroupement d'actions, paru au BALO n°94 du 6 août 2021, est disponible sur le site internet de MND, espace Investisseurs. L'avis rectificatif sera mis en ligne le 20 août 2021 le jour de sa parution au BALO.

À propos de MND

MND est un groupe industriel français spécialiste de la mobilité par câble, des systèmes d'enneigement, de la sécurité en montagne et des infrastructures de loisirs à sensations. Avec plus de 3000 clients dans 49 pays, MND contribue au quotidien sur ses 4 cœurs de métiers à la mobilité, aux loisirs et à la sécurité de tous en proposant des solutions éprouvées et durables issues de son expérience en montagne. Basé en Savoie, MND compte 300 collaborateurs et s'appuie sur 7 filiales de distribution internationales ainsi que 28 distributeurs pour développer ses activités dans le monde. MND est coté sur le marché Euronext Growth à Paris. (FR0011584549 – ALMND)

Contact

Relations Presse – Alexandre Bérard
+33 (0)6 45 42 95 46 – alex@alternativemedia.fr

Relations Presse financière – Serena Boni
+33 (0)4 72 18 04 92 – sboni@actus.fr

Relations Investisseurs – Mathieu Omnes
+33 (0)1 53 67 36 92 – momnes@actus.fr



EXPERTISE
Made in the Alps

ROPEWAYS ▪ SNOW ▪ SAFETY ▪ LEISURE